

# Conditions Générales location remorque frigorifique 5,62m3.

(Dernière mise à jour : 01/10/2007 remplace et annule tous documents antérieurs)

Le loueur met la remorque frigo à disposition.

Le locataire dispose de la remorque frigo.

1. Deux formules de location sont possibles :

a) **Location statique placée à domicile.**

b) **Location attelée emportée par le locataire.**

2. Prix de la location (htva) :

1/2 jour :	60€	
1 jour :	75€	
3 jours Mid-week :	115€	du lundi après-midi au jeudi.
<b>3 jours Week-end :</b>	<b>129€</b>	du vendredi au lundi matin.
1 semaine :	200€	
2 semaines :	350€	
3 semaines :	480€	
1 mois :	599€	au delà de 1 mois sur devis.

3. Pour une réservation définitive, un acompte de 56€ est à effectuer en espèces ou sur le compte ING 367-0865233-46. Dès réception une confirmation de réservation sera transmise.

4. L'alimentation électrique est fournie par le locataire ou son biais et sous son entière responsabilité.

En cas de mauvaise alimentation ou panne électrique, la responsabilité du loueur n'est pas engagée.

L'alimentation (monophasée 220Volt) est à charge du locataire. Le frigo ne fonctionne pas en froid routier.

5. Seul, le cas de force majeure, jusqu'à un mois précédant la location, permet l'octroi du remboursement intégral du prix de la caution. En deçà de un mois, 50% du prix de la location sera réclamé.

6. Le matériel loué est livré en bon état et bien connu de l'utilisateur. La responsabilité du loueur ne sera jamais engagée.

7. L'utilisateur déclare être seul responsable de tout dégât survenu au matériel loué ainsi qu'à son contenu. Dédommagement sera réclamé par le loueur sur base d'une expertise établie à l'amiable ou à défaut d'expertise amiable, par expertise judiciaire.

8. Lors du retour, la remorque doit se trouver dans l'état de propreté de départ. Si tel n'est pas le cas, le loueur prendra les frais de nettoyage à sa charge et facturera 25 €htva de plein droit.

9. Lors du retour (à date et heure convenue), si la remorque frigo n'est pas vidée, le loueur s'autorise à la vider aux risques de détérioration des marchandises oubliées et/ou laissées dans la remorque frigo.

10. La remorque est fermée à clé. La perte de celle-ci en coûtera 10€htva (en cas de dégâts à la serrure : 75 €htva).

11. Seule une personne physique est entièrement responsable ou déléguée responsable de la location en cas de personne morale ou d'une association.

12. Caractéristiques techniques de la caisse frigorifique :

Longueur intérieure: 2500mm, Largeur intérieure : 1500mm, Hauteur intérieure : 1500mm Volume intérieur : 5,625 m<sup>3</sup>, Groupe frigorifique : Keyfrost, Type : KBA 17TNE. Valeur de la remorque frigorifique neuve : 12500€(htva).

Châssis remorque n° MAM070. Immatriculation : QEW429

13. La gestion de la location se fera en « bon père de famille », à savoir ne pas laisser jouer les enfants avec les ouvertures de porte et interrupteurs, ne pas modifier la température, ne pas y enfermer d'animaux vivants, d'éléments chauds ou d'autres choses non alimentaire non prévues à cet effet,.....

14. La température sera définie lors de la mise en place en fonction du contenu et restera inchangée pour la durée de la location. Si un changement devait être opéré, celui-ci sera défini sur dérogation lors de la mise en place.

15. Le loueur décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du contenu.

16. En cas d'utilisation d'un groupe électrogène, les conditions restent identiques au point 4.

17. Les litiges sont uniquement du ressort des tribunaux de Virton et d'Arlon.

a) **Location statique placée à domicile.**

18. La location est impérativement et uniquement « statique ».

19. La caution récupérable, est de 200€ à payer en liquide ou sur le compte ING 367-0865233-46.

20. La mise en place est gratuite sur la zone du grand Virton. Au delà, 0,50€/km htva.

21. Une fois mise en place, la remorque frigo ne sera ni déplacée, ni enlevée par le locataire. S'il doit y avoir déplacement, seul le loueur peut l'effectuer moyennant paiement.

b) **Location attelée emportée par le locataire.**

22. La caution récupérable, est de 800€ payable en liquide ou sur le compte ING 367-0865233-46.

23. La prise et remise de la location est à effectuer au 24 rue de Pierrard à 6761 VIRTON (Belgique).

24. Si le matériel loué n'est pas remis en bon état locatif dans le délai fixé, un supplément de location sera dû. En outre, le locataire sera tenu pour responsable de toutes les conséquences que ce retard pourrait engendrer pour le loueur.

25. A tout moment, la remorque doit être sécurisée contre le vol (Attelée et non attelée), sous l'entière responsabilité du locataire.

26. Le locataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile.